# Descriptif type : Marmoleum modal

**Revêtement de sol linoléum en dalles ou en lames**  
  
Fourniture et pose d’un revêtement de sol linoléum en dalles 50X50/25X50 cm et en lames 25x100 cm certifié QB UPEC et **classé U4 P3 E1/2 C2** type Marmoleum modal

Sa résistance **poinçonnement rémanent moyen sera de 0,08 mm** avec une **épaisseur de 2.5 mm et sa masse surfacique de 3 000 g/m² (+/- 10).** Il bénéficiera de propriétés anti-glissantes R9 ou R10 selon références et une efficacité acoustique déclarée de 7 dB.

Conçu à partir d'énergie 100 % garantie d’origine renouvelable, il sera composé de **88 % de matières premières d’origine naturelle** (huile de lin, de résines naturelles, de farine de bois, de pigments et de charges minérales) dont **environ 67 % d’origine biosourcée** et **jusqu'à 48 % de contenus recyclés**. Il sera naturellement **bactériostatique** et **résistera à la brûlure cigarette**. Réaction au feu Cfl -s1.

Il sera doté d’une protection de surface **TOPSHIELD PRO**, bicouche et **doublement réticulée UV** pour une surface **homogène** facile d'entretien. Il évitera toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement et confèrera une résistance testée et éprouvée aux agents tachant type bétadine, éosine, feutre, gel hydroalcoolique.

Il bénéficiera d’une garantie de **10 ans et pourra obtenir une extension jusqu’à 6 ans supplémentaire** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant \*\*).  
**Les chutes de pose et déposes de Marmoleum modal sont recyclables via notre programme Tournesol\*\*\***

Le choix des coloris se portera sur une gamme comportant un minimum de 51 références.

**Mode de pose**  
Pose collée : Mise en œuvre suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support, l’Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu’implique le classement E : L**ocaux E1** : joints vifs sur support béton ou bois

Dans le cas d’une pose sur terre-plein ou d'un support susceptible d'être exposé à des remontées d'humidité, l’entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti- humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. L’entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : cordons de soudure et plinthes

Entretien :

L’entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d’entretien du fabricant.

La notice d’entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

**Données environnementales**

* FDES conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES.
* Indicateur Réchauffement climatique = **14.6 kg CO2 eq/m² sur 25 ans**
* Taux d’émission de TVOC <10 μg/m3
* Classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire)
* Ecolabel scandinave : Nordic Swan
* Conforme au règlement européen REACH\*\*.
* Conçu et fabriqué à partir d'énergie 100 % garantie d’origine renouvelable
* Colles préconisées : **640 Eurostar special ou 528 Eurostar allround : sans solvant à très faible émissions de COV (Emicode EC1 Plus)**

*\*L’extension de garantie peut s’appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d’un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr). \*\* Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH. \*\*\*Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante*